

---

Lettre du représentant Féraud, député des Hautes-Pyrénées, au  
rédacteur du Moniteur, en annexe de la séance du 15 thermidor an  
II (2 août 1794)

Jean-Bertrand Féraud

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Féraud Jean-Bertrand. Lettre du représentant Féraud, député des Hautes-Pyrénées, au rédacteur du Moniteur, en annexe de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 87;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22610\\_t1\\_0087\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22610_t1_0087_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

4) il fait déffense de porter des bonnets de police tricolores, dans le cas où ils seroient brodés; et c'est pour contrarier ses collègues;

5) il fait incarcérer les citoyens et citoyennes qui se présentent à lui en réclamation, et c'est pour qu'on aille à St-Pol, chez Isabelle Mou, v<sup>e</sup> Regnier; y faire de la dépense et la prier d'intercéder auprès du représentant.

6) Il annonce au club d'arras, que Lalart Bellettre va être mis en jugement et que sa tête tombera;

Le lendemain Lalart est amené au tribunal; il est acquitté.

Le Bon écume de rage; il convoque le club; il tanse les jurés; il proteste que Lalart sera remis en jugement, il prophétise une seconde fois sa mort.

Lalart est ramené au tribunal; et il est guillotiné.

7) Le Bon a été le Néron du país qui l'a vu naître. il ne suffisoit pas à ce monstre de faire tomber les têtes de ses concitoyens, il se réservoir le cruel plaisir de voir couler leur sang; il s'amusoit de la barbarie des exécuteurs. Toujours présens aux jugemens; toujours avec les jurés, quand ils se rassembloient pour opiner, il venoit au milieu d'eux et des juges contempler les exécutions, admirer son ouvrage, hélas souvent coupable.

Enfin j'ai vu la scélératresse à son comble, étant à Arras.

J'ai vu un *Carlier*, un *Caubrière*, un *Daillet* avoir la représentation n<sup>o</sup> dans le club d'Arras.

J'ai vu un *Darthé* intéroger des personnes du sexe dans le bureau dont j'avois l'adm[in]istration. Je l'ai vu devêtir lui-même ces femmes tremblantes et ne leur laisser que la chemise sur le corps dans ses perquisitions; j'en appelle aux commis présents à ces interrogatoires.

Voilà les hommes impurs, les hommes de sang, qu'il falloit à Le Bon.

Réduit au silence, en quittant les murs d'Arras pour me rendre à Paris, où Herman, commissaire m'appeloit, j'espérois pouvoir parler, délivrer mon país de ses ogres, mais Lannes et Hermann m'imposoient silence, quand je voulois m'épancher. Je les croyois d'abord trompés; mais je les ai vus perfides et je les ai fuis.

ASSELIN

Renvoyé au comité de sûreté générale (1).

## 2

[*Le représentant Féraud, député des Hautes-Pyrénées, au rédacteur du Moniteur; Paris, 15 therm. II*] (2).

*Au rédacteur.*

Il me suffira, citoyen, de te faire connaître deux erreurs qui se sont glissées dans le numéro où tu rapportes la séance de la nuit du 9, pour que tu les ré pares à l'instant. Sans doute, quand tous les membres de la Convention ont honorablement rempli leur devoir dans ce moment d'orage, ce n'est pas d'une grande importance, ni pour mes commettants, ni pour moi, que tu attribues à tel ou tel membre ce que j'ai dit, ce que j'ai fait; mais la vérité, mais l'exactitude t'en font un de rapporter fidèlement.

Les paroles que tu mets dans la bouche d'Amar appartiennent à Féraud; celles que tu mets dans celle de Ferrand appartiennent également à Féraud. Je te prie de rectifier ces deux erreurs dans ton prochain numéro. S. et F.

*Signé FÉRAUD, député des Hautes-Pyrénées.*

(1) Mention marginale datée du 15 therm. II, signée BAR. Autre mention : « très importante, sur Lebon, Carlier, Cobrières, Daillet ».

(2) *Moniteur* (réimpr.), XXI, 379-380. Voir *Arch. Parl.*, t. XCIII, séance du 9 therm. (soir), compte rendu des gazettes, pièces A<sup>1</sup> et D, p. 588 et p. 592 (pour cette dernière intervention, p. 592, nous avons rectifié le texte du *Moniteur* qui donne Ferrand pour Féraud).